



Collège Fernand Garandeau  
Rue du Collège  
17390 - LA TREMBLADE  
Tél 05 46 36 13 13 - Fax 05 46 36 14 29

## RÉGIME DE SORTIE POUR LES ELEVES

**↑** POUR JOINDRE la vie scolaire : appeler la ligne directe 05 46 36 73 05

- ⇒ pour signaler une absence
- ⇒ pour répondre au SMS suite à communication d'une absence
- ⇒ pour toute information liée à la vie de l'élève au sein du collège

**POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRE**, trois régimes de sortie sont proposés aux familles. Le choix est effectué en début d'année pour la durée de l'année scolaire.

- o **RÉGIME 1** : l'élève doit être présent pour son premier cours effectif et peut sortir dès son dernier cours effectif après la prise du repas.
  - o **RÉGIME 2** : l'élève doit être présent pour les heures inscrites à son emploi du temps, y compris en cas de cours non assuré.
  - o **RÉGIME 3** : l'élève doit être présent de 8 h 30 à 17 h 00. Il est fortement recommandé aux parents d'élèves demi-pensionnaires et dont les enfants sont soumis aux transports scolaires de choisir le régime 3.
- POUR LES ELEVES EXTERNES**, les 3 régimes de sorties sont également valables.
- **RÉGIME 1** : l'élève doit être présent pour son premier cours effectif et peut sortir après son dernier cours du matin et du soir.
  - **RÉGIME 2** : l'élève doit être présent pour les heures inscrites à son emploi du temps, y compris en cas de cours non assuré avant la demi-pension.
  - **RÉGIME 3** : l'élève doit être présent de 8 h 30 à 17 h 00 et peut sortir sur la pause méridienne à 11h25 ou 12h25 selon son emploi du temps.

**IMPORTANT : Le régime de sortie est inscrit sur le carnet de liaison.**

En cas de cours non assuré connu au moins la veille, les parents d'élèves en régime 2 ou régime 3 pourront décaler l'établissement de sa responsabilité et autoriser leur enfant à quitter le collège après leur dernière heure de cours et après la prise du repas, par le biais d'un mot écrit et signé sur le carnet de liaison (ni fax, ni courriel, ni appel téléphonique).

En cas d'oubli du carnet de liaison, les élèves ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement avant 17 h.

Tout souhait de changement de régime de sortie devra faire l'objet d'une demande préalable par écrit au chef d'établissement.

**ATTENTION : Tout élève quittant le collège sans autorisation s'expose à de sévères sanctions. La famille est prévenue pour décharger la responsabilité du chef d'établissement.**

Année 2020/2021

⊗ ⊗

**NOM de l'enfant** ..... Prénom ..... classe : .....

Externe  Demi-pensionnaire  REGIME 1  REGIME 2  REGIME 3

(cocher les cases utiles)

**SIGNATURES DES RESPONSABLES LEGAUX**



Collège Fernand Garandeau  
Rue du Collège  
17390 - LA TREMBLADE  
Tél 05 46 36 13 13 - Fax 05 46 36 14 29

## Autorisation du droit à l'image et à la voix

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités scolaires, pédagogiques et des différents projets menés au sein du collège, les adultes sont parfois amenés à prendre des clichés sur lesquels figurent les collégiens ou à procéder à des enregistrements. De même, chaque année, le Foyer Socio Educatif propose à la vente les photos de classes traditionnelles que les élèves et leurs parents aiment garder comme souvenir des jeunes années.

Le droit à l'image et à la voix est le même pour tous. De même qu'un adulte peut demander le retrait immédiat de son image/voix à tout moment, le droit à l'image/voix de nos collégiens doit être préservé. Les clichés ou films réalisés dans le cadre des activités du collège ne peuvent être destinés qu'à trois domaines essentiels :

- ⇒ l'illustration des projets et activités pédagogiques menés
- ⇒ la communication du collège avec l'extérieur : journal local, site Internet du collège, presse, télévision, ...
- ⇒ les photos de classes et photos individuelles

Il nous est indispensable de vous demander, pour 2020-2021, l'autorisation de prendre des clichés de votre enfant ou d'effectuer des enregistrements, dans le cas où cela est prévu dans les projets concernés.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agrécier, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Principale,  
Corine SALVATIERRA

⊗ ⊗

**COUPON REPONSE**  
**AUTORISATION DE PRISE DE VUES ET D'UTILISATION DES IMAGES + ENREGISTREMENTS**

Je soussigné(e) M/ Mme ..... responsable de  
l'élève ..... classe de .....

**AUTORISE**  **N'AUTORISE PAS** (\*) le collège Fernand Garandeau

A prendre des clichés ou faire des enregistrements de mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques et éducatives (dont l'UNSS) de l'année scolaire 2020-2021.

Fait à ..... le ...../...../..... Signature du responsable

(\*) cocher la case de votre choix